

Fiche de données de sécurité

Chaux hydratée

Code de produit: PC-000030

Département: produits chimiques

C.A.S. : 1305-62-0, 14808-60-7



KAMA
PIGMENTS

Section: 1 Identification

Nom du produit	Chaux hydratée
Code produit (Distributeur)	PC-000030
utilisation	industrie alimentaire
famille chimique	Hydroxide de calcium.

Section: 2 Identification des dangers

classification des risques	non évaluée
mot indicateur	non évaluée
mentions de danger	non évaluée
conseils de prudence	non évaluée
autres dangers	non évaluée

Éléments de l'étiquette SGH



Mention d'avertissement

Danger

Classe SGH

Cancérogénicité-Cat.1

Cancérogénicité-Cat.1A

Toxicité pour certains organes cibles -expositions répétées-Cat.1

Mentions de danger

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux (H314)

Provoque des lésions graves des voies respiratoires

Conseils de prudence

Se laver soigneusement après manipulation.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux):

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/... Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Section: 3 composition/ information sur les ingrédients

ingrédients dangereux	# cas	wt %
Hydroxyde de Calcium	1305-62-0	98-100
cristalline silice - quartz	14808-60-7	0.1-0.2

Section: 4 Premiers soins

contact cutané	Rincer abondamment la peau avec de l'eau pendant 15 minutes. Si l'irritation apparaît ou persiste, demander une assistance médicale.
contact oculaire	maintenir immédiatement les paupières ouvertes et rincer à l'eau pendant au moins 5 minutes demander une assistance médicale
inhalation	emmener la victime à l'air frais si la victime ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle en cas de doutes ou si les symptômes persistent, demander une assistance médicale
ingestion	ne pas provoquer le vomissement rincer la bouche avec de l'eau boire 1 ou 2 verres d'eau demander une assistance médicale immédiate.
avis au médecin	traiter les symptômes

Section: 5 Mesures à prendre en cas d'incendie

agent d'extinction	eau pulvérisée, mousse, poudre chimique ou gaz carbonique sans objet
produits de combustion dangereux	les pompiers doivent porter un équipement de protection adéquat
procédures spéciales d'intervention en cas d'incendie	Demande d'eau peut produire une réaction exothermique et libérer la chaleur suffisante pour enflammer des matières combustibles.
risques inhabituels d'incendie et d'explosion	

Section: 6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

fuites et déversements	Aspirer/ramasser le produit, puis le transférer dans un baril pour le réutiliser ou le mettre au rebut. Éviter que le produit ne s'introduise dans les conduites d'évacuation et les égouts. Porter des vêtements de protection pendant le nettoyage.
------------------------	---

Section: 7 Manutention et stockage

procédures de manutention	éviter la formation de poussières inhalables laver les surfaces affectées s'il y a eu contact avec le produit, surtout avant de manger ou de fumer adopter de bonnes pratiques d'hygiène lors de la manipulation de ce produit
exigences d'entreposage	entreposer dans un endroit frais, sec et bien aéré toujours garder les contenants fermés hermétiquement

Section: 8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

ingrédients	acgih tlv twa stel	osha pel pel stel	niosh rel
silice cristalline - quartz	0.025 mg/m ³ respirable.		
Hydroxide de calcium	Not Indicated		
exigences relatives à la ventilation	un système de ventilation général est recommandé		
équipement de protection yeux/type	porter des lunettes de sécurité avec écrans latéraux ou des lunettes de protection		
respiratoire/type	un masque approuvé par le niosh et l'osha doit être porté déterminer le modèle approprié en consultant le fabricant		
gants/type	porter des gants de protection		
vêtements/type	aucun vêtement de protection n'est requis		
chaussures/type	le port de souliers de sécurité n'est pas requis		
corps/type	aucun vêtement de protection n'est requis		

Section: 9 Propriété physiques et chimiques

état physique	poudre blanche
odeur	inodore
seuil olfactif (ppm)	sans objet
ph	non disponible
point de congélation (°c)	sans objet
point de fusion	1076 F.
point d'ébullition	5162 F.
point d'éclair (°c), méthode utilisée	inflammable
taux d'évaporation	sans objet
inflammabilité	sans objet
limite supérieure d'inflammabilité (% vol)	sans objet
limite inférieure d'inflammabilité (% vol)	sans objet
densité de vapeur (air = 1)	sans objet
densité relative	sans objet
solubilité dans l'eau (% en poids)	0.185%. @ 0 C. 0.077%. @ 100 C.
coefficient de répartition eau/huile	sans objet
température d'auto-inflammation (°c)	sans objet

Section: 10 Stabilité et réactivité

polymérisation dangereuse	ne se produira pas
stabilité	stable
incompatibilité	Acides, Anhydride phosphorique (V). Halogenes. Eau.
conditions à éviter	éviter la formation de poussière
sensibilité aux chocs	n'est pas sensible
sensibilité aux décharges électrostatiques	n'est pas sensible
produits de décomposition dangereux	Sans objet.

Section: 11 Données toxicologiques

ingrédients	CL50	DL50
cristalline silice - quartz	non indiqué	> 8000 mg/kg rat oral
Hydroxyde De CaCLium	Non indiqué	Non indiqué
phrase d'avertissement	CIRC, groupe 1. ACGIH - A2. Matériel corrosif. Cancérogénicité.	
voie de pénétration	contact avec les yeux contact avec la peau inhalation ingestion	
contact cutané	Le contact prolongé peut causer des brûlures. Éviter tout contact avec la peau.	
contact oculaire	Le contact prolongé peut causer des brûlures. Éviter tout contact avec les yeux.	
inhalation	le CIRC considère la silice cristalline comme substance cancérogène pour l'humain peut causer une irritation des voies nasales, de la gorge et des voies respiratoires. Éviter	
d'inhaler.	Peut causer une irritation de la gorge. Ne pas ingérer.	
ingestion	Les affections préexistantes de la peau peuvent être aggravées par ce produit.	
troubles médicaux causés par l'exposition à ce produit	Les maladies pulmonaires préexistantes peuvent être aggravées par ce produit	
signes d'une surexposition	Sudation, sensation de brûlure, vomissement, nausée, essoufflement.	
effets nocifs sur les animaux	Non disponible.	
effets nocifs sur l'humain	Aucune autre remarque. Lésions oculaires. Lésions cutanées.	
effets chroniques sur l'humain	Une exposition prolongée peut causer des maladies pulmonaires. L'exposition prolongée à des produits contenant de la silice cristalline peut causer une silicose.	
tératogénicité	aucun effet tératogène connu	
action mutagène	aucun effet mutagène connu	
effets sur la reproduction	aucun effet sur la reproduction connu	
cancérogénicité	CIRC Groupe 1. ACGIH-A2 = Cancérogène suspecté pour l'humain.	

Section: 12 Données écologiques

données sur l'écotoxicité	non disponible
produits de la dégradation	aucun renseignement spécifique de notre base de données sur la dégradation de ce produit
biodégradabilité	notre base de données ne contient aucune autre remarque sur la biodégradation de ce produit

Section: 13 Données sur l'élimination

élimination des déchets	mettre au rebut dans une installation appropriée de traitement des déchets conformément aux réglementations fédérales, provinciales et locales
-------------------------	--

Section: 14 informations relatives au transport

classification tmd	non réglementé par le tmd (canada)
--------------------	------------------------------------

Section: 15 Informations sur la réglementation

statut lcp	tous les ingrédients sont dans la liste intérieure des substances (lis)
règlement sur les produits contrôlés	ce produit a été classé conformément aux critères de risque du règlement sur les produits contrôlés et ce document contient toutes les informations requises par le règlement sur les produits contrôlés
classification du simdut	simdut classe d2a : matière causant d'autres des effets toxiques - matière très toxique. SIMDUT Classe E : Matériau corrosif.
statut de l'inventaire de la tsca (é-u)	tous les composants de ce produit figurent dans l'inventaire tsca ou en sont exemptés

Section: 16 Autres renseignements

Références
Préparé par

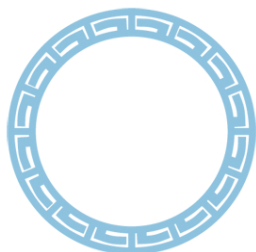
Fiches signalétiques du fabricant.
Kama pigments.

Avis au lecteur:

Kama Pigment renonce expressément à toute garantie de qualité marchande et d'adaptation à un usage particulier, expresse ou implicite, en ce qui a trait au produit et aux renseignements contenus dans la présente, et elle n'est pas responsable des dommages accessoires ou indirects.

Ne pas se servir des renseignements sur les ingrédients et/ou du pourcentage des ingrédients indiqués dans la présente FS comme spécifications du produit. Pour obtenir des renseignements sur les spécifications du produit, se reporter à la feuille des spécifications du produit et/ou au certificat d'analyse.

Tous les renseignements indiqués dans la présente sont basés sur des données fournies par le fabricant et/ou par des sources techniques reconnues. Même si les renseignements sont supposés être exacts, Kama Pigment ne fait aucune représentation quant à leur justesse ou leur convenance. Les conditions d'utilisation sont hors du contrôle de Kama Pigment. En conséquence, les utilisateurs sont responsables de vérifier eux-mêmes les données conformément à leurs conditions d'exploitation afin de déterminer si le produit convient aux applications prévues. De plus, les utilisateurs assument tous les risques afférents à l'emploi, la manipulation et l'élimination du produit, à la publication, à l'utilisation des renseignements contenus dans la présente et à la confiance qu'on leur accorde. Les renseignements se rapportent seulement au produit indiqué dans la présente et ne concernent pas son utilisation avec une autre matière ou dans un autre procédé.



KAMA
PIGMENTS

Dernière révision: 2022-06-13

